



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8173^e séance

Mercredi 31 janvier 2018, à 10 h 15

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Umarov	(Kazakhstan)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Côte d'Ivoire	M. Tanoh-Boutchoue
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Tachco
	Éthiopie	M ^{me} Guadey
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. Melki
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Koweït	M. Alotaibi
	Pays-Bas	M ^{me} Gregoire-Van Haaren
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
	Suède	M. Skoog

Ordre du jour

Mise en oeuvre des dispositions de la note du Président du Conseil de sécurité parue sous la cote S/2017/507

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mise en œuvre des dispositions de la note du Président du Conseil de sécurité parue sous la cote S/2017/507

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Kazakhstan.

Au cours de sa présidence, le Kazakhstan a établi son programme de travail de sorte à aborder les menaces en cours et émergentes du XXI^e siècle. Nous nous sommes inspirés du nouvel agenda pour la paix du Secrétaire général Guterres, en synergie avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et avec les réalités d'aujourd'hui.

Étant donné que c'était la première fois dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies que l'Asie centrale était représentée au Conseil de sécurité, nous nous sommes efforcés de trouver un équilibre entre le programme mondial du Conseil et les priorités dans la région. Dans le cadre du multilatéralisme et d'une approche globale pour la prévention des conflits, nous avons appelé l'attention du Conseil sur certaines difficultés imminentes. Sur la base de l'ouverture, de la neutralité et de l'inclusivité, nous avons aspiré à donner au Conseil un nouveau dynamisme, avec des visions et un élan qui, à terme, pourraient devenir un héritage durable.

Outre la diplomatie et la médiation politiques, le Kazakhstan a proposé une stratégie multidimensionnelle à trois volets afin de promouvoir et de renforcer le lien entre sécurité et développement et une approche régionale de lutte contre les menaces transnationales auxquelles sont confrontés les pays en conflit, et de dynamiser l'efficacité du système des Nations Unies dans le cadre de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies ». Cette approche, qui a été mise en oeuvre en Asie centrale, peut servir de modèle pour d'autres régions également.

Le Kazakhstan s'est toujours efforcé de renforcer l'unité et l'appropriation collective du Conseil. Notre mandat a commencé par une cérémonie solennelle de levée des drapeaux, que nous avons introduite pour la première fois pour rendre hommage aux membres

nouvellement élus et symboliser la confiance que les États Membres ont placée en eux. Il est important que nous nous soyons mis d'accord pour que cette innovation devienne une pratique annuelle au début de chaque nouveau mandat du Conseil. Nous avons également œuvré au nom de tous les États Membres, avec une majorité de 20 séances publiques et seulement 10 consultations plénières. Outre les trois événements marquants, nous avons adopté deux résolutions, quatre déclarations du Président du Conseil de sécurité, et nous avons publié 12 déclarations à la presse. Dans de nombreux cas, leur adoption et leur publication, ainsi que les événements médiatiques approuvés, ont été critiques pour montrer à ceux qui s'emploient dans les zones de conflit à mettre en œuvre des accords de paix, l'appui et l'unité du Conseil, ce qui était fortement nécessaire. Ils ont également contribué à accroître la transparence, à s'entendre sur des résultats et à définir une feuille de route pour l'avenir. Je voudrais maintenant décrire brièvement nos événements marquants.

Lors de la réunion d'information thématique de haut niveau du 18 janvier (voir S/PV.8160), le problème mondial hautement urgent de la non-prolifération des armes de destruction massive a été abordé sous une nouvelle perspective, tout comme l'utilisation de mesures de confiance. Présidés par le Président Nazarbayev du Kazakhstan, les débats, qui ont enregistré une participation sans précédent, ont donné un élan à un nouveau paradigme pour prévenir les déclenchements délibérés ou accidentels de guerres, et ont montré l'estime et le respect que mon pays a pour l'ONU. Comme l'a déclaré le chef d'État de mon pays, il est essentiel de faire preuve de volonté politique et de renforcer la confiance entre les dirigeants pour instaurer un monde stable et sûr. Le Kazakhstan poursuivra ses efforts en vue de renforcer la confiance entre les nations au cours de son mandat au Conseil. Le même jour, le Conseil a adopté une importante déclaration du Président (S/PRST/2018/1), en tant que projet pour la diplomatie préventive régionale, qui vise à instaurer un monde exempt de conflits violents d'ici le centenaire de la création de l'ONU en 2045.

Le débat ministériel organisé le 19 janvier sur l'établissement, en Afghanistan et en Asie Centrale, d'un partenariat régional de référence faisant le lien entre sécurité et développement (voir S/PV.8162), a été présidé par S. E. M. Kairat Abdrakhmanov, et plusieurs ministres en visite y ont participé. Les membres du Conseil et 16 autres délégations ont mis l'accent sur les investissements dans la connectivité, le commerce

et les infrastructures, afin de renforcer la sécurité dans la région. La vision du Kazakhstan du lien entre sécurité et développement pourrait être concrétisée par l'intégration de l'Afghanistan dans la région, avec tout son capital humain et toutes ses promesses. La déclaration du Président S/PRST/2018/2, qui a été adoptée avant le débat, appelle au renforcement de la coopération régionale, interrégionale et internationale pour promouvoir une paix durable, la stabilité et le développement durable, ainsi que pour lutter contre le terrorisme, la violence et le trafic de drogues.

L'un des temps forts de notre présidence a été la mission effectuée par le Conseil de sécurité en Afghanistan du 12 au 15 janvier, dont l'objectif était de recueillir des informations de première main sur les menaces auxquelles le pays est confronté, ainsi que sur le potentiel du pays. Cette visite a été la première visite effectuée dans ce pays depuis 2010, ainsi qu'une occasion exceptionnelle de rencontrer le Président Ghani, le Chef de l'exécutif Abdullah et un total de 120 représentants du Gouvernement afghan, du secteur privé afghan, de la société civile afghane, de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et de la mission Soutien résolu de l'OTAN. Le Conseil a pu démontrer son appui au pays et son attachement à la paix et à la réconciliation. Il a également souligné l'importance de la tenue d'élections législatives et présidentielle en 2018 et 2019, respectivement. Notre prémisses concernant le lien entre sécurité et développement, une approche régionale et une ONU efficace a été pleinement saluée par les dirigeants afghans.

Le 29 janvier, à l'initiative de Nikki Haley, les membres du Conseil se sont rendus à Washington pour y rencontrer les dirigeants des États-Unis et procéder à un échange de vues avec le Président Trump sur l'ordre du jour du Conseil, y compris la lutte contre le terrorisme.

L'importance de la diplomatie préventive régionale a été fortement mise en évidence lors de l'exposé présenté par la Représentante spéciale du Secrétaire général Natalia Gherman, Cheffe du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, et par le Représentant spécial du Secrétaire général Mohamed Ibn Chambas, Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). C'était la première fois au cours des trois dernières années qu'une déclaration du Conseil de sécurité à la presse (SC/13179) était publiée sur le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie

préventive en Asie centrale en appui au Centre, qui a fêté son dixième anniversaire en décembre 2017.

Des séances sur diverses opérations de maintien de la paix des Nations Unies ont été organisées pour examiner les activités menées par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, la Mission des Nations Unies en Colombie, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, l'UNOWAS, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, et pour analyser leur état de préparation opérationnelle, tout en réfléchissant à la restructuration nécessaire pour aborder les dimensions politique, de sécurité, humanitaire, des droits de l'homme et du développement.

Nous prenons note du fait que les organisations et instances régionales, telles que l'Union africaine, l'Union européenne, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et le Groupe de cinq pays du Sahel, sont cruciales pour trouver rapidement des solutions durables aux conflits en Afrique. L'intensité des débats sur le Moyen-Orient a clairement indiqué que la volonté politique, des mesures de confiance et la confiance sont indispensables pour amener toutes les parties au conflit à la table des négociations aux fins de la paix.

Les échanges de vues avec des représentants de la société civile basés à New York, considérés comme nos partenaires, se sont révélés utiles. Le fait d'inviter des femmes activistes a donné des indications de terrain et a renforcé le programme pour les femmes/les jeunes et la paix et la sécurité, comme une condition préalable à la stabilité et au progrès.

Bien que cela n'entre pas dans le programme de travail du Conseil, l'événement spécial de haut niveau, qui a fait date et qui a rassemblé plus de 100 participants, organisé pour la présentation par notre ministre des affaires étrangères, le 18 janvier, d'un projet de Code de conduite en vue d'instaurer un monde exempt de terrorisme, a été néanmoins très utile à son travail. Le document sera affiné afin de servir de plateforme pour unir les États Membres et les amener à honorer leurs engagements envers la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et d'autres instruments.

Nous clôturons maintenant ce débat de synthèse officiel en tant qu'outil permettant d'évaluer la réaction et la pertinence du Conseil s'agissant de répondre aux questions et d'améliorer ses méthodes de travail. Aucun effort ne peut être accompli seul.

L'unité est importante. Notre présidence a été marquée par une convergence d'idées, un esprit de compromis et la volonté de trouver des terrains d'entente. La séance d'aujourd'hui étant la dernière séance officielle de notre présidence, j'exprime, au nom de mon gouvernement et de ma délégation, notre plus chaleureuse gratitude à tous les membres du Conseil de sécurité et aux États Membres de l'Organisation des Nations Unies pour leur solidarité totale avec nous. Je remercie également le secrétariat du Conseil, le Cabinet du Secrétaire général, le Département des affaires politiques, le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de la sûreté et de la sécurité des conseils d'expert qu'ils nous ont prodigués à chaque étape de nos travaux.

En outre, nous remercions tous les services du Secrétariat de l'ONU et, en particulier, l'excellente équipe des interprètes, qui nous ont constamment accompagnés. Bien que notre présidence prenne fin, elle n'a fait que renforcer notre détermination à avancer avec toujours plus d'engagement et de volonté. C'est un grand plaisir pour moi que de transmettre la direction du Conseil au Koweït, en lui souhaitant plein succès le mois prochain et en l'assurant de notre soutien sans réserve.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux autres membres du Conseil qui souhaitent faire des déclarations.

Mme Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre équipe, pour cette présidence très réussie qui prend fin. Ce mois-ci, nous avons accueilli les six membres nouvellement élus du Conseil de sécurité, et l'importante initiative que vous avez prise, d'organiser pour la première fois une cérémonie d'installation des drapeaux, est la bienvenue et nous nous en félicitons vivement. Nous espérons que cette cérémonie sera maintenue et deviendra une tradition au cours des années à venir.

En ce qui concerne les questions de fond, le mois de janvier a effectivement été très chargé et beaucoup a été accompli. L'effort que vous avez fait, Monsieur le Président, pour mettre au premier plan la question

de l'Afghanistan et de la région de l'Asie centrale est louable. Nous nous félicitons également de l'adoption, pour la première fois depuis assez longtemps, d'une déclaration à la presse sur le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale (SC/13179). La visite à Kaboul a donné aux membres du Conseil l'occasion de mieux comprendre la situation en Afghanistan. La séance d'information de haut niveau sur la non-prolifération (voir S/PV.8160) nous a aussi permis d'avoir un échange de vues sur les mesures de confiance concrètes pour apaiser les tensions grandissantes et préserver le régime international de non-prolifération.

Aujourd'hui j'interviens au nom des trois membres africains du Conseil et je voudrais revenir sur les discussions que nous avons eues pendant le mois écoulé, s'agissant en particulier des questions de paix et de sécurité en Afrique.

Le 9 janvier, le Conseil de sécurité a débattu de la situation concernant la République démocratique du Congo (voir S/PV.8153). Un an après la signature de l'Accord politique global et inclusif du 31 décembre 2016, les profondes divisions qui persistent au sujet de son application et le climat politique tendu qui règne dans le pays sont une source de préoccupation. La détérioration de la situation humanitaire et en matière de sécurité est également inquiétante. Il y a eu un large consensus parmi les membres du Conseil concernant l'importance d'accélérer la pleine mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016, qui reste le seul cadre viable pour sortir de l'impasse politique actuelle et pour tout mettre en œuvre afin de garantir que les élections prévues pour le 23 décembre se déroulent de manière libre, régulière, pacifique et crédible.

L'importance cruciale d'une coordination renforcée entre l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, la Communauté de développement de l'Afrique australe et d'autres partenaires, à l'appui de la mise en œuvre de l'Accord et du processus électoral, a été soulignée. Ces éléments et d'autres questions pertinentes sont repris dans la déclaration à la presse publiée par le Conseil le 16 janvier (SC/13163), qui a envoyé un message clair aux parties congolaises quant à la nécessité de rejeter la violence et de régler leurs différends de façon pacifique. Résoudre les problèmes liés à la violence dans l'est et le centre de la République démocratique du Congo, garantir l'état de droit et veiller à l'application du principe de responsabilité sont les

priorités qui se dégagent pour faciliter l'instauration des conditions nécessaires à la conduite des élections.

Le 10 janvier, le Conseil a entendu un exposé sur la situation au Darfour et sur les activités de l'Opération hybride Union africaine – Nations Unies au Darfour (MINUAD) (voir S/PV.8155). Il a été signalé que la situation en matière de sécurité au Darfour continuait de présenter des progrès notables et que le Gouvernement consolidait l'autorité de l'État dans l'ensemble du Darfour. Le programme de collecte d'armes lancé par le Gouvernement a apparemment permis d'asseoir la paix et la stabilité relatives qui règnent au Darfour. Cependant, des préoccupations ont été exprimées face à l'absence de progrès dans le processus de paix. Quant à la MINUAD, le rapport d'évaluation présenté par le Président de la Commission de l'Union africaine et le Secrétaire général sur la première phase de la restructuration de l'Opération (S/2018/12) a été débattu. Nous nous félicitons de la Déclaration du Président du Conseil adoptée ce matin (S/PRST/2018/4), qui traduit le consensus au sein du Conseil sur la situation au Darfour et la restructuration de la MINUAD.

Le 11 janvier, le Conseil de sécurité a entendu un exposé concernant le rapport semestriel du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) (voir S/PV.8156). La séance d'information a permis au Conseil de réfléchir à la situation en matière de paix et de sécurité ainsi que sur les plans politique et humanitaire en l'Afrique de l'Ouest et au Sahel. La Déclaration du Président du Conseil adoptée hier (S/PRST/2018/3) reprend les questions saillantes soulevées pendant les discussions du Conseil et le fait que ce dernier reconnaît le rôle joué par l'UNOWAS pour aider les acteurs nationaux et locaux dans les efforts qu'ils déploient pour pérenniser la paix.

Le Conseil de sécurité a discuté de la situation en Libye le 17 janvier (voir S/PV.8159). Les membres du Conseil ont réaffirmé leur appui au Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et à son action pour faciliter la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies pour la Libye. Il a été reconnu que la marche à suivre ne serait pas facile. L'importance de galvaniser davantage l'appui des Libyens eux-mêmes et de la communauté internationale pour parvenir à une solution politique dirigée par les Libyens, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, a été fortement mise en exergue.

Le 23 janvier, le Conseil a entendu un exposé sur la situation au Mali et sur les activités de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (voir S/PV.8163). Le Conseil a ainsi eu l'occasion de se féliciter de l'attachement renouvelé des parties maliennes à la mise en œuvre rapide, d'ici la fin du mois de mars, de toutes leurs obligations restantes au titre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, au moyen de l'adoption d'un calendrier révisé. Toutefois, de sérieuses préoccupations ont été exprimées au sujet de la persistance de retards dans la pleine application de dispositions clefs de l'Accord. Les membres du Conseil ont souligné la nécessité pressante de produire des dividendes de paix tangibles et visibles pour la population du nord du Mali et d'autres parties du pays, afin de préserver la pertinence de l'Accord et de faire en sorte que les acquis obtenus jusqu'ici ne soient pas perdus. Ils ont exprimé leur intention de suivre la situation de près et de réagir en prenant les mesures appropriées, dans le cadre de la résolution 2374 (2017), au cas où les parties n'honoreraient pas les engagements pris conformément au nouveau calendrier. Nous espérons que la déclaration à la presse publiée par le Conseil le 24 janvier (SC/13177) aura transmis le bon message aux parties à cet égard.

Le 24 janvier, les membres du Conseil de sécurité ont débattu de la situation en Somalie (voir S/PV.8165). Bien que l'on se soit félicité des progrès accomplis en ce qui concerne les réformes politique, économique et du secteur de la sécurité, l'importance de réaliser des avancées en 2018 sur des questions clefs, notamment la révision constitutionnelle, les élections, le budget fédéral et le partage du pouvoir et des ressources, a été soulignée. Cependant, des préoccupations ont été soulevées au sujet de l'instabilité actuelle en Somalie et les membres du Conseil ont exhorté toutes les parties à régler les désaccords politiques au moyen d'un dialogue pacifique.

Quant au plan de transition assorti de conditions, le Conseil a réaffirmé l'importance de l'accélération de la mise en place du dispositif national en matière de sécurité, tout en se concentrant sur le transfert progressif des principales responsabilités en matière de sécurité de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) au Gouvernement somalien. À cet égard, les membres ont souligné l'importance de consultations étroites entre le Gouvernement fédéral, les États membres de la Fédération, l'Union africaine et les pays fournissant des contingents, l'Organisation des Nations Unies et les partenaires internationaux pour assurer une démarche

coordonnée, afin de mettre en œuvre la planification et le financement basés sur des conditions. Les efforts conjoints de l'ONU et de l'Union africaine pour examiner les possibilités de financement de l'AMISOM ont également été signalés.

Enfin et non des moindres, le Conseil a entendu un exposé sur la situation au Soudan du Sud (voir S/PV.8166). La situation en matière de sécurité au Soudan du Sud reste fragile et la grave crise humanitaire continue de susciter de vives préoccupations. La signature de l'Accord sur la cessation des hostilités, la protection des civils et l'accès humanitaire a été saluée mais sa violation par les parties réduit les perspectives de progrès pour mettre fin au conflit. Les membres du Conseil ont souligné que toutes les violations devaient faire l'objet d'une enquête et que les responsables devaient répondre de leurs actes. À cet égard, nous avons apprécié le rôle que joue le Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité dans la vérification de ces violations. Il a été souligné l'importance de préserver l'unité du Conseil, comme dans la dernière déclaration du Président adoptée en 2017 sur la question (S/PRST/2017/25), qui exhorte les parties à participer au Forum de haut niveau pour la revitalisation de l'Accord de paix organisé par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et à honorer les engagements qu'ils ont pris.

En marge du trentième Sommet de l'Union africaine, une série de réunions ont été tenues à Addis-Abeba, notamment la réunion des dirigeants de l'ONU, de l'Union africaine et de l'IGAD, qui a permis de maintenir la communauté de vues des trois organisations dans la quête d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables au Soudan du Sud. On ne peut qu'espérer qu'elle permettra d'insuffler un nouvel élan à la seconde phase du Forum de haut niveau pour la revitalisation, qui devrait s'ouvrir au début du mois prochain. Nous attendons avec intérêt l'exposé du Secrétaire général sur ce point et sur d'autres questions connexes, sous la présidence prochaine de l'Émirat du Koweït, auquel nous souhaitons bonne chance et plein succès.

Mme Tachco (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je présente toutes mes félicitations au Kazakhstan pour sa direction compétente des travaux du Conseil de sécurité au mois de janvier. Ce fut un mois chargé et productif pour le Conseil. Grâce aux efforts soutenus du Kazakhstan, le Conseil de sécurité s'est, pour la première fois en sept ans, rendu en Afghanistan pour une mission au cours de laquelle

il a rencontré les dirigeants du Gouvernement d'unité nationale, des responsables de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, ainsi que des représentants des partis d'opposition et de la société civile. Les membres du Conseil ont remercié le peuple afghan de sa détermination constante à lutter contre le terrorisme et ont pris note du consensus international sur la nécessité de renforcer la sécurité. Ils ont exhorté le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, M. Abdullah, à tenir des élections libres, régulières et transparentes selon le calendrier prévu, et ont souligné l'importance de préserver l'unité, dans l'intérêt d'un Afghanistan inclusif et stable.

Nous saluons l'accent mis par le Kazakhstan sur la promotion de la paix en Afghanistan et nous nous félicitons de la priorité accordée aux bienfaits potentiels des partenariats noués entre l'Afghanistan et les pays d'Asie centrale dans les domaines de la sécurité et du développement. Nous remercions le Kazakhstan d'avoir convoqué un débat ministériel sur le partenariat entre l'Afghanistan et les États de l'Asie centrale. Comme le savent tous les membres du Conseil, l'Afghanistan compte parmi les premières priorités des États-Unis également. C'est ce qui explique que notre conseiller à la sécurité nationale, H. R. McMaster, soit venu à New York spécifiquement pour présenter au Conseil un exposé sur l'Afghanistan et sur notre stratégie en Asie du Sud, laquelle va de pair avec les efforts de l'ONU pour mettre un terme au conflit et aider les Afghans à se forger un avenir meilleur.

Nous nous sommes également félicités d'entendre l'exposé semestriel sur le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale – le premier présenté par la nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef du Centre, M^{me} Natalia Gherman. Il convient en particulier de relever que le Conseil a adopté une déclaration à la presse (SC/13179) appuyant ses travaux; c'est la première fois en plusieurs années que nous parvenons à un consensus sur un tel texte. Nous espérons que cela ouvrira la voie à l'avenir à d'autres documents appuyant les travaux importants du Centre.

Il va sans dire, toutefois, que le Conseil ne s'est pas concentré uniquement sur l'Asie du Sud et l'Asie centrale. Ce mois-ci, l'Ambassadrice Haley a exhorté les membres du Conseil à appuyer l'embargo sur les armes au Soudan du Sud et a déclaré que nous, membres du Conseil, devons agir conformément à la position que nous avons énoncée dans la déclaration du président

adoptée le 14 décembre (S/PRST/2017/25) et faire en sorte que ceux qui compromettent le processus de paix au Soudan du Sud aient à en subir les coûts et les conséquences.

Nous avons également tenu des discussions importantes sur la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre et son appui à un règlement global visant à réunifier Chypre en une fédération bizonale et bicommunautaire. Nous avons renouvelé le mandat de la Force ce mois-ci et exhortons à présent les dirigeants chypriotes à prendre des mesures pour rétablir la confiance, améliorer le climat général et reprendre immédiatement les pourparlers.

Les membres du Conseil restent unis dans leur appui au processus de paix en Colombie et aux travaux de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, mais ils ont souligné que la réintégration des Forces armées révolutionnaires de Colombie - Armée populaire et la mise en œuvre de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, un texte historique, se heurtent à d'importants défis et que le succès n'était pas garanti. Le Conseil est également attaché à la reprise des pourparlers avec l'Armée de libération nationale et insiste sur l'importance d'un nouveau cessez-le-feu.

Le Conseil a également réaffirmé que l'Accord politique libyen doit rester le cadre dans lequel inscrire le processus politique tout au long de la période de transition du pays et que les auteurs de troubles n'y ont aucune place. Il est plus que temps que toutes les parties fassent passer les intérêts du peuple libyen en premier et qu'elles participent pleinement au processus politique engagé sous les auspices de l'ONU. Dans l'intervalle, nous devons également approfondir nos travaux avec les autorités libyennes afin de veiller à ce que tous les responsables de violations des droits de l'homme contre les migrants, y compris la pratique révoltante de l'esclavage, répondent de leurs agissements.

Comme vous l'avez mentionné en début de semaine, Monsieur le Président, l'Ambassadrice Haley a accueilli à Washington les membres du Conseil de sécurité afin qu'ils prennent connaissance des preuves attestant que l'Iran viole ses obligations internationales et intervient dans les conflits dans la région. Elle a également accueilli des membres du Conseil de sécurité au Musée mémorial de l'Holocauste des États-Unis pour une discussion sur les atrocités commises en Syrie. Ce déplacement a souligné la nécessité pour le Conseil de

prendre des mesures sur les deux fronts et de s'efforcer d'établir les responsabilités.

Je vous remercie encore une fois, Monsieur le Président, de votre gestion compétente des travaux du Conseil ce mois-ci. Nous attendons avec beaucoup d'intérêt la présidence koweïtienne en février. Nous sommes convaincus que le Koweït guidera efficacement la poursuite de nos efforts.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Ma délégation se joint aux orateurs précédents pour féliciter le Kazakhstan de s'être pleinement acquitté de ses responsabilités à la présidence le Conseil de sécurité pendant le mois de janvier, et d'y être parvenu au plus haut niveau alors que c'est la première fois qu'il siège au Conseil en tant que membre non permanent. Notre gratitude va à la mission kazakhe et à toute son équipe, ainsi qu'à l'Ambassadeur Umarov.

Nous mettons en exergue le fait que le Président Nursultan Nazarbayev a participé au débat très opportun consacré à la nécessité de prendre des mesures de confiance pour éviter la prolifération des armes de destruction massive (voir S/PV.8160). De même, nous soulignons la participation du Ministre Kairat Abdrakhmanov et de ses homologues d'Asie centrale à un débat enrichissant sur l'Afghanistan et sur l'importance de la coopération régionale pour la sécurité et le développement (voir S/PV.8162). Dans les deux cas, le Kazakhstan a apporté une contribution importante à la paix et à la sécurité internationales.

Ma délégation reconnaît pleinement la nécessité d'agir de manière plus constructive pour la prévention des conflits afin d'instaurer une paix durable aux plans national, régional et mondial. À cet égard, nous souhaitons partager certaines réflexions sur les questions examinées par le Conseil au mois de janvier qui, pour nous aussi, a marqué notre première participation au Conseil en tant que membre non permanent.

Premièrement, nous avons réaffirmé notre conviction que la solution aux défis auxquels se heurte la communauté internationale implique nécessairement de consolider le multilatéralisme, de respecter et promouvoir le droit international et d'honorer la Charte des Nations Unies, en particulier son Chapitre VI, sur le règlement pacifique des différends. Nous estimons que, dans le monde d'aujourd'hui, cela exige une démarche multidimensionnelle et intégrée, qui sous-tend le concept de paix pérenne. La pérennisation de la paix implique également de mettre en place des institutions

nationales ouvertes à tous et responsables, axées sur le développement durable et sur la coopération, ainsi que sur la participation active des femmes et des jeunes. À cet égard, nous saluons l'adoption de la déclaration du Président du Conseil de sécurité sur la prévention (S/PRST/2018/1) qu'a proposée la délégation kazakhe.

Dans le même temps, nous estimons qu'il convient de continuer à renforcer les formats par le biais desquels le Conseil identifie et évalue l'émergence de nouveaux risques et de nouvelles menaces, et y répond. Le Conseil ne doit pas perdre de vue les graves incidences qu'ont sur la sécurité des facteurs tels que la pauvreté, les inégalités ou les changements climatiques, d'autant que le système des Nations Unies dispose de capacités à cet égard, dans le cadre d'une approche plus coordonnée et plus cohérente des trois piliers de son action.

Deuxièmement, nous nous félicitons que, au sein du Conseil, de larges consensus prévalent sur nombre de ces principes, perspectives et objectifs, et nous insistons sur la nécessité de préserver son unité. Sans préjudice des intérêts et divergences qui existent habituellement entre ses membres, nous considérons que l'unité du Conseil est propice aux engagements fermes et aux mesures concrètes qu'il faut prendre pour promouvoir la paix et la sécurité internationales. Ainsi, le Conseil est uni pour apporter un appui ferme au processus de paix en Colombie. Nous tenons à mettre en exergue, parmi les points de l'ordre du jour que nous avons examinés ce mois-ci, les efforts déployés par ce pays pour parvenir à une paix durable, avec le soutien de la communauté internationale. Nous insistons également sur l'unité dont fait preuve le Conseil pour appuyer le processus de paix en Afghanistan. Nous rendons hommage à la présidence et au Secrétariat pour l'organisation réussie de la mission du Conseil dans ce pays, et nous remercions les autorités afghanes de leur accueil chaleureux. Mon pays a condamné avec force les récentes attaques terroristes et a fait part de sa solidarité avec le peuple et le Gouvernement afghans. Nous espérons que les responsables seront sanctionnés.

Durant le mois en cours, nous avons également pris acte du travail important que réalisent le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale en matière de lutte contre des menaces complexes telles que le terrorisme et la criminalité organisée.

Nous souscrivons également à l'objectif fondamental de parvenir à la dénucléarisation de la

péninsule coréenne. Nous participons au suivi de divers processus inscrits à l'ordre du jour de janvier, notamment s'agissant du Libéria, de la République démocratique du Congo, de la Libye, du Mali, de la Somalie, du Soudan du Sud et du Darfour. Nous devons néanmoins rappeler que, dans bien des cas, il est encore possible et nécessaire de faire beaucoup plus. Parmi les thèmes dont nous avons été saisis ce mois-ci, nous sommes particulièrement préoccupés par la difficulté de parvenir à un compromis s'agissant de la non-impunité pour l'emploi d'armes chimiques en Syrie et par l'absence de dialogue autour de la question de Palestine.

Troisièmement, enfin, je voudrais brièvement évoquer les travaux des deux organes subsidiaires dont le Pérou avait la charge durant le mois de janvier. Le Comité interaméricain contre le terrorisme a ouvert la discussion sur son programme annuel et sur le calendrier des visites et réunions tout au long de l'année 2018. L'on cherchera à instaurer une coordination permanente avec le Bureau de lutte contre le terrorisme et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, notamment lors de la réunion de juin des responsables nationaux chargés de cette question. Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) sur le Yémen a aussi lancé le processus d'adoption des recommandations formulées par le Groupe d'experts après la publication d'un rapport de fond qui sera examiné durant la présidence koweïtienne du Conseil en février.

Je termine en vous réitérant nos félicitations, Monsieur le Président, ainsi qu'à votre équipe pour votre remarquable travail ce mois, et je souhaite la bienvenue à la délégation koweïtienne, qui assurera la présidence du Conseil dès demain.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord me joindre aux autres membres pour vous rendre hommage, Monsieur le Président, ainsi qu'à votre équipe pour le brio avec lequel vous avez dirigé les travaux du Conseil au mois de janvier. En tant que premier pays de l'Asie centrale à présider le Conseil, nous saluons l'attention portée dans nos travaux aux approches régionales de la prévention des conflits. Une coopération régionale plus resserrée peut non seulement permettre de faire face aux défis communs, mais aussi créer les conditions pour des possibilités mutuellement avantageuses. Tous les pays ont intérêt à ce que leurs voisins soient prospères eux aussi. Ceci a été démontré clairement durant le débat public du 19 janvier, lors duquel nous avons parlé de l'établissement, en Afghanistan et en Asie centrale, d'un

partenariat régional de référence faisant le lien entre sécurité et développement. La déclaration du Président (S/PRST/2018/2) adoptée à l'issue de ce débat est un important legs de votre présidence, et je tiens à dire combien j'ai apprécié la visite que nous avons effectuée ensemble à Kaboul et la façon dont vous et votre équipe l'avez gérée.

Pour ce qui est des approches régionales, en ce qui nous concerne, avons été heureux de collaborer avec la Côte d'Ivoire, avec la participation constructive de tous les membres, à la rédaction de la déclaration présidentielle sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) qui a été adoptée hier (S/PRST/2018/3). L'approche régionale de la prévention des conflits, l'alerte rapide et les mécanismes d'intervention se sont avérés de plus en plus pertinents face aux défis du changement climatique, du trafic et du terrorisme, qui ne respectent pas les frontières. L'UNOWAS est un modèle pour d'autres régions.

La Suède est un champion de longue date du désarmement et de la non-prolifération des armes de destruction massive. La réunion d'information que vous avez organisée sur la non-prolifération et, en particulier, l'important rôle des mesures de confiance, a été fort opportune. Le Conseil a un rôle important à jouer s'agissant d'avancer sur ces questions, et il doit rester uni pour garantir que ceux qui violent les normes internationales aient à en répondre. Le Conseil doit poursuivre cet effort.

Concernant la non-prolifération, la Suède, de concert avec la Pologne, a prié le Secrétariat de lui communiquer des informations à jour sur les pourparlers intercoréens qui ont lieu le 9 janvier – les premiers en deux ans. Les membres du Conseil ont salué cette évolution de la situation, appelé de nouveau à une application intégrale des sanctions imposées à la Corée du Nord, et fait écho à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur de la dénucléarisation. La réunion était importante, car elle a aussi montré l'attachement et l'appui du Conseil à un règlement pacifique de la crise dans la péninsule coréenne.

J'en viens maintenant à la situation en Syrie. Nous sommes préoccupés, comme nous l'avons entendu dire hier (voir S/PV.8171), par l'aggravation continue de la situation humanitaire, le niveau inacceptable de violence et le fait que plus de 13 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire urgente, y compris médicale. En tant que rédacteur sur la Syrie, nous sommes déterminés, avec le Koweït, à tout faire

pour aider l'ONU et les acteurs humanitaires sur le terrain à fournir une aide aux millions de personnes qui en ont désespérément besoin. Dans l'exposé qu'il a présenté au Conseil le 22 janvier, le Coordonnateur des secours urgences, M. Mark Lowcock, a énoncé cinq actions à mener aux fins de la fourniture d'une assistance humanitaire soutenue et renforcée, particulièrement dans les zones assiégées et difficiles d'accès. Il s'agit là de mesures concrètes, tangibles et réalistes, et nous les appuyons résolument. Il est impératif que le Conseil reste uni et qu'il continue d'appuyer les efforts faits à cet égard par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Je voudrais parler brièvement des méthodes de travail. Nous saluons, Monsieur le Président, les efforts que vous déployez pour faire en sorte que le Conseil puisse adresser des messages clairs à l'issue de la plupart des consultations tenues au cours du mois. Ceci non seulement accroîtra la transparence, mais permettra aussi au Conseil de résumer les points les plus saillants soulevés lors des discussions et de réfléchir à la meilleure façon d'examiner plus avant les questions. Nous attendons avec intérêt de coopérer avec le Koweït et de continuer de nous efforcer de faire que les travaux du Conseil soient axés davantage sur les résultats, et qu'ils soient transparents et ouverts à tous. Le débat public de la semaine prochaine sur les méthodes de travail vient à point nommé. De nombreux outils nécessaires pour rendre le Conseil plus efficace existent déjà. Il faut juste les utiliser comme il se doit. Cela inclut de faire en sorte que les réunions soient adaptées en termes de format et de priorités pour s'assurer que les débats du Conseil aient de meilleures chances de parvenir à des résultats significatifs.

Enfin, Monsieur le Président, l'expérience de l'année dernière montre que les intervenants non traditionnels de la société civile, notamment les femmes, ont souvent animé nos débats en abordant une situation donnée sous un angle que, autrement, nous n'aurions pas nécessairement imaginé. Nous nous félicitons qu'une femme membre d'une organisation de la société civile ait été invitée à faire un exposé à la séance consacrée à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, le 17 janvier (voir S/PV.8159). Garantir une pleine participation des femmes au maintien de la paix est une priorité pour la Suède. Et en Libye, il est essentiel que les femmes puissent participer à toutes les phases de la mise en œuvre du plan d'action. Nous sommes convaincus que le Conseil finira par comprendre que nos efforts sont,

de façon générale, plus efficaces si nous permettons que cela soit le cas à tous les niveaux.

M. Melki (France) : Au terme d'un mois très dense, Monsieur le Président, je veux saluer le sérieux, la détermination et l'efficacité dont vous avez fait preuve. Le bilan du travail accompli au cours du mois écoulé de l'attachement du Kazakhstan au rôle du Conseil de sécurité et, plus largement, au système des Nations Unies et au multilatéralisme. Ce bilan est particulièrement riche dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération, du maintien de la paix ainsi que de la coopération régionale, en Asie centrale bien sûr, mais également en Afrique de l'Ouest à travers la réunion du 11 janvier (voir S/PV.8156) et de l'adoption de la déclaration présidentielle (S/PRST/2018/3) du 30 janvier.

Sans passer en revue un programme trop riche pour être décrit en détail dans le cadre de cette intervention, je m'en tiendrai à quatre éléments qui répondent à des priorités pour la France.

Tout d'abord, le mois de janvier a été un mois important pour le traitement des dossiers africains au Conseil de sécurité. Il s'agit là de mon premier point. Nous avons en particulier tenu une réunion importante sur la République démocratique du Congo le 9 janvier (voir S/PV.8153). Alors que le pays entre dans une année électorale cruciale pour son avenir et la stabilité de toute la région – qui méritera l'attention soutenue du Conseil de sécurité jusqu'au 23 décembre –, il était important que le Conseil puisse exprimer clairement ses attentes dès le début de l'année. L'adoption de la déclaration à la presse (S/PRST/2018/1) du 18 janvier, pour laquelle je remercie la présidence kazakhe, a été l'occasion de manifester cette attention et de rappeler les principes défendus par le Conseil de sécurité : mise en œuvre intégrale de l'Accord de la Saint-Sylvestre, dont les mesures de décripation; respect du calendrier électoral; et participation de tous au processus électoral dans un climat de paix et de respect des droits fondamentaux.

Sur le plan humanitaire, cette déclaration a été l'occasion de lancer un appel du Conseil aux partenaires de la République démocratique du Congo pour accroître leur aide financière et l'aider à surmonter la crise humanitaire actuelle, qui est extrêmement grave.

Sur un autre dossier africain, la réunion sur la situation au Mali du 23 janvier (voir S/PV.8163) nous a permis d'envoyer un message fort et unanime aux parties maliennes sur l'impatience du Conseil à l'égard de la mise en œuvre complète de l'Accord de paix. Dans

cet esprit, la déclaration à la presse que nous avons adoptée le 24 janvier (voir SC/13177) salue l'engagement renouvelé des parties maliennes à mettre n œuvre leurs obligations respectives d'ici à la fin mars, tout en indiquant que de nouvelles étapes seront examinées dans le cadre du régime de sanctions si ça ne devait pas être le cas.

Sur le processus de paix malien, sans lequel il n'y aura pas de stabilité au Sahel, il est urgent d'avancer, et la France remercie le Kazakhstan d'avoir donné l'occasion au Conseil de sécurité de le réaffirmer.

Enfin, nous nous félicitons de l'adoption à l'unanimité, hier, de la résolution 2399 (2018) renouvelant le régime de sanctions sur la République centrafricaine jusqu'au 31 janvier 2019. Après l'adoption, le 15 novembre 2017, de la résolution 2387 (2017) renouvelant le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine en novembre dernier, cette résolution est un nouveau signe de l'attention que porte le Conseil à la situation en République centrafricaine.

Les sanctions que nous venons de reconduire ne sont pas une fois en soi mais un moyen de contribuer à la stabilisation et au retour d'une paix durable en République centrafricaine. Les groupes armés restent en effet présents sur une grande partie du territoire et continuent à s'approvisionner grâce au flux illicites d'armes et de munitions en provenance des pays voisins. Le maintien des sanctions est donc indispensable, mais ce dispositif continuera à s'accompagner des procédures d'exemption nécessaires pour permettre aux forces de défense et de sécurité centrafricaines d'être formées, équipées et armées. La résolution 2399 (2018) introduit, enfin, deux éléments nouveaux qui nous paraissent particulièrement importants. Elle permettra de sanctionner les individus qui se livreront à des incitations à la violence, dès lors que ces dernières seront de nature à nuire à la paix, à la stabilité et à la sécurité de la République centrafricaine. Elle permettra également de sanctionner les individus qui s'en prendront aux travailleurs humanitaires.

Deuxième point dans le cadre des priorités de la présidence kazakhe, l'Afghanistan et l'Asie centrale ont été au centre de l'attention du Conseil de sécurité pendant ce mois de janvier – cela a déjà été rappelé. La visite du Conseil de sécurité à Kaboul a permis de réaffirmer le soutien de la communauté internationale à l'Afghanistan dans un contexte sécuritaire particulièrement fragile et d'aborder, en particulier, les élections et le processus de paix. Le débat ministériel du 19 janvier (voir

S/PV. 8162) sur les liens entre développement et sécurité en Afghanistan et en Asie centrale a ensuite été l'occasion d'adopter la première déclaration du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/2018/2) sur les liens qui unissent l'Afghanistan et l'Asie centrale. Enfin, les consultations du Conseil de sécurité du 22 janvier sur l'action du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale ont conduit à l'adoption, pour la première fois depuis janvier 2015, d'une déclaration à la presse réaffirmant le soutien du Conseil au Centre régional (SC/13179).

La série d'attentats terribles qui ont récemment frappé l'Afghanistan montrent, hélas, que ce pays comme son environnement régional requièrent plus que jamais l'attention du Conseil.

Troisième point et autre priorité de la présidence kazakhe, la réunion du 18 janvier, qui s'est tenue à l'initiative et en présence du Président du Kazakhstan (voir S/PV.8160), a permis d'aborder la question de la non-prolifération des armes de destruction massive. Il s'agit également d'une priorité absolue pour la France. Nous le savons, les risques pesant sur le régime de non-prolifération sont plus réels que jamais. La prolifération des armes de destruction massive et le risque de leur utilisation par des États ou par des groupes terroristes constituent des dangers avérés.

En Corée du Nord, en Syrie, la norme de non-prolifération, qui est au fondement de notre sécurité collective, est régulièrement, et même ouvertement, bafouée. Le développement à marche forcée des programmes nucléaire et balistique de la Corée du Nord continue, à cet égard, de susciter notre plus vive inquiétude. Il en est de même pour l'emploi d'armes chimiques qui se poursuit en Syrie.

Cela me conduit à mon dernier point : les crises en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Nous avons pris part à une réunion importante sur la Libye (voir S/PV. 8159) et au débat public trimestriel sur le Moyen-Orient (voir S/PV.8167). Nous avons surtout eu des occasions répétées de nous pencher sur la situation en Syrie, en particulier dans sa dimension humanitaire. Nous avons tenu une réunion, sous points divers, sur la situation humanitaire, le 9 janvier, qui nous a permis d'évoquer la situation à Raqqa, où les mines et restes explosifs de guerre ont fait plus de 200 victimes depuis octobre dernier. Cette réunion a aussi été l'occasion pour une majorité d'entre nous de souligner plus largement la gravité de la situation humanitaire en Syrie, en particulier dans la Ghouta orientale et à Edleb.

Une deuxième réunion, sous points divers, a été organisée le 22 janvier pour permettre à Mark Lowcock de rendre compte au Conseil de sécurité de sa première visite en Syrie et de formuler ses recommandations prioritaires. Jeffrey Feltman est, pour sa part, revenu sur les derniers développements au nord de la Syrie. Nous avons saisi cette occasion pour rappeler nos très vives inquiétudes sur la dégradation de la situation humanitaire en Syrie. Deux préoccupations, là encore, ont dominé nos échanges : la situation des populations dans la Ghouta orientale, qui sont assiégées par le régime syrien, lequel bloque de manière systématique et délibérée les convois humanitaires et refuse toujours de permettre des centaines d'évacuations médicales d'urgence; et la recrudescence des attaques contre les civils et contre les infrastructures médicales. Les bombardements ont causé des dizaines de victimes civiles dans les zones dites de désescalade, notamment à Edleb, où ils ont par ailleurs entraîné des déplacements massifs de population.

Enfin, nous nous sommes réunis hier pour la réunion d'information (voir S/PV.8171) et les consultations humanitaires mensuelles du Conseil sur la Syrie. À la suite de cette séquence, qui a fait apparaître un constat largement partagé sur l'urgence de la situation humanitaire, une expression forte du Conseil est nécessaire. Elle doit nous permettre de souligner la préoccupation du Conseil sur l'aggravation de la situation des populations civiles assiégées dans la Ghouta orientale et l'absence d'évacuations médicales urgentes, l'intensification des bombardements dans la région d'Edleb, ainsi que les attaques répétées contre les hôpitaux et les personnels de santé.

Les points que je viens d'aborder donnent un aperçu de la diversité et de l'importance de nos échanges au cours du mois écoulé. Je veux encore une fois, Monsieur le Président, vous exprimer nos remerciements.

M^{me} Gregoire-Van Haaren (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée remercier le Kazakhstan pour une présidence couronnée de succès.

Janvier 2018 a été notre premier mois au Conseil de sécurité au titre de notre mandat partagé avec l'Italie. Je me félicite de l'occasion qui nous est donnée de réfléchir à nos réalisations en tant que Conseil, mais aussi aux questions sur lesquelles nous avons fait trop peu, voire pas de progrès.

Je voudrais évoquer trois points à cet égard : en ce qui concerne l'Afghanistan, la prévention des conflits

en s'attaquant à leurs causes profondes; les opérations de maintien de la paix qui sont adaptées à l'objectif visé; et le respect du principe de responsabilité et la justice.

En ce qui concerne l'Afghanistan et la prévention, l'Afghanistan et la région de l'Asie centrale ont été au cœur de votre programme, Monsieur le Président, et il est évident que le Conseil doit continuer de soutenir ce pays. Cette dernière semaine, le Conseil a publié trois déclarations à la presse (SC/13172, SC/13180 et SC/13185) sur les attentats terroristes qui y ont été commis et qui ont coûté la vie à plus de 100 personnes, pour la plupart des civils. Ces attaques odieuses ne font que renforcer notre détermination à aider le peuple afghan.

Seul un processus de paix et de réconciliation sans exclusive, dirigé et pris en main par les Afghans, peut garantir une véritable stabilité en Afghanistan, et il est primordial que tous les pays de la région assument leurs responsabilités en contribuant activement à la réalisation de cet objectif.

Dans ce contexte, le débat de haut niveau tenu le 19 janvier (voir S/PV.8162) a été une excellente occasion d'en discuter, tout comme la visite très utile que le Conseil a effectuée en Afghanistan. Les membres du Conseil ont souligné la nécessité d'un développement régional inclusif en tant que facteur important pour prévenir les conflits et pérenniser la paix en Afghanistan.

La prévention des conflits et l'attention à accorder aux causes profondes ont également été abordées dans les travaux du Conseil. La déclaration du Président sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, que le Conseil a adoptée hier (S/PRST/2018/3), mentionne le rôle des femmes dans la prévention et prend acte des conséquences néfastes que les changements climatiques et la sécheresse ont sur la stabilité de l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

En ce qui concerne le maintien de la paix, en décembre dernier, 15 Casques bleus de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) ont été tués dans le Nord-Kivu. Samedi dernier, un autre soldat de la paix a perdu la vie dans la province du Sud-Kivu. La violence à l'égard des soldats de la paix de l'ONU est inacceptable et doit cesser. Ceux qui sont censés protéger les autres sont aujourd'hui eux-mêmes pris pour cible et tués sans merci. Le 22 janvier, le général de corps d'armée Carlos Alberto dos Santos Cruz a publié un rapport qui avait été demandé par le Secrétaire général. Dans le rapport, M. Cruz présente

des recommandations claires sur les voies et moyens de modifier le fonctionnement de l'ONU dans les opérations de maintien de la paix à haut risque. Les rapports précédents incluaient des recommandations similaires. Les missions doivent être mieux préparées et plus proactives dans la mise en œuvre de leur mandat et la protection des civils. La MONUSCO est l'une des missions qui opère dans un environnement où il n'y a pratiquement pas de paix à maintenir et où la notion de primauté d'un processus politique viable est presque inexistante.

Dans le cadre de nos débats au cours de ce mois sur la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, nous nous sommes penchés sur des difficultés similaires. La crédibilité du Conseil dépend en partie de sa capacité à concevoir et à piloter des opérations de maintien de la paix efficaces. C'est la raison pour laquelle le Royaume des Pays-Bas prévoit d'organiser un débat public sur le maintien de la paix en mars.

En ce qui concerne le respect du principe de responsabilité et la justice, nous avons appris, ce mois-ci, que des armes chimiques avaient de nouveau été utilisées en Syrie, tuant plus de 20 civils dans la Ghouta orientale. En outre, les bombardements aveugles des zones peuplées de civils en Syrie se poursuivent et la famine continue d'être utilisée comme arme de guerre contre les civils par le biais d'un blocage de l'aide humanitaire, notamment alimentaire, dont ils ont désespérément besoin. Qu'est-il advenu des progrès obtenus de haute lutte dans le domaine du droit international humanitaire au cours du siècle dernier? Le non-respect des Conventions de Genève par les parties au conflit syrien sape les normes consacrées dans ces conventions, mais aussi l'ordre international fondé sur des règles. Nous ne pouvons le permettre.

En 2015, le Conseil a pris une mesure décisive et crédible pour faire appliquer le principe de responsabilité en créant le Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies (voir S/PV. 7501). Ce mécanisme, qui était doté d'un mandat solide pour mener des enquêtes et identifier les auteurs indépendamment de la politique au sein du Conseil, a conclu à l'utilisation d'armes chimiques en Syrie par les autorités syriennes et Daech. Nous venons d'examiner un projet de résolution pour la création d'un nouveau mécanisme, qui a été présenté par la Fédération de

Russie, la semaine dernière. Les caractéristiques fondamentales de tout mécanisme de responsabilisation sont l'impartialité et l'indépendance. Elles restaient absentes de la proposition qui a été présentée. Tout nouveau mécanisme doit au moins être doté de l'autorité nécessaire pour mener des recherches et identifier les responsables en toute indépendance vis-à-vis du Conseil. Le Royaume des Pays-Bas est prêt à continuer d'oeuvrer pour la justice et l'application du principe de responsabilité en Syrie et dans le reste du monde. À cet égard, nous avons salué la création par l'Assemblée générale d'un mécanisme de responsabilisation pour les crimes les plus graves commis en Syrie, à savoir le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables (résolution 71/248 de l'Assemblée générale). En fin de compte, le meilleur moyen de garantir l'application du principe de responsabilité et la justice serait de renvoyer la situation en Syrie devant la Cour pénale internationale.

En guise de conclusion, nous remercions la présidence kazakhe de sa conduite des travaux du Conseil durant le mois de janvier et des efforts qu'elle a déployés pour approuver des éléments destinés à la presse à l'issue de la plupart des consultations et pour encourager les membres du Conseil à prendre la parole dans cette salle lorsqu'ils en ont la possibilité. Je saisis cette occasion pour souhaiter plein succès à la délégation du Koweït, qui assurera la présidence en février. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec elle.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Le programme du Conseil de sécurité a été particulièrement chargé durant le mois écoulé. Nous tenons à vous remercier personnellement, Monsieur le Président, et à remercier toute votre équipe pour le professionnalisme et la grande efficacité avec lesquels vous vous êtes acquittés des fonctions présidentielles. Nous apprécions vivement la pertinence des initiatives prises par le Kazakhstan, qui reflètent le rôle central que joue le Conseil dans la recherche et l'élaboration de solutions efficaces à des problèmes extrêmement complexes liés au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Cela vaut en particulier pour la séance du Conseil de sécurité sur la non-prolifération des armes de destruction massive (voir S/PV.8160). Nous sommes fermement convaincus que le meilleur moyen d'éliminer

les risques et les menaces dans ce domaine est d'adhérer aux principes fondamentaux du droit international et de garantir des conditions de sécurité égales et indivisibles pour tous les pays. La situation actuelle en matière de non-prolifération et de désarmement montre qu'il est urgent que nous déployions des efforts concertés pour trouver des moyens de lutter contre les problèmes croissants tout en préservant les mécanismes de coopération dont l'efficacité est avérée et en respectant les intérêts de tous les États.

Nous avons vivement apprécié la tenue d'un débat ministériel sur l'Afghanistan et l'Asie centrale (voir S/PV.8162). L'accent particulier mis par le Kazakhstan sur la question de l'Afghanistan est confirmé par l'attitude responsable d'Astana dans la recherche de solutions aux menaces en provenance d'Afghanistan qui pèsent sur la région de l'Asie centrale. La situation dangereuse dans ce pays, notamment le risque grandissant que les provinces du nord du pays deviennent un bastion de l'État islamique d'Iraq et du Levant, appelle la mise en place d'une stratégie intégrée par les puissances régionales et la communauté internationale dans son ensemble. Nous partons du principe que dans le cadre des initiatives visant à promouvoir la coopération entre l'Afghanistan et les pays d'Asie centrale, une attention prioritaire sera accordée à l'expérience positive du format de Moscou et au Groupe de contact pour l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Une coopération mutuellement bénéfique est ce dont a besoin l'Eurasie aujourd'hui, et c'est ce que devraient promouvoir les acteurs extérieurs au lieu de tenter d'entraîner les pays de la région dans un jeu à somme nulle ou de leur faire croire à tort qu'il faut choisir entre le Nord et le Sud.

Nous avons accueilli avec satisfaction la déclaration présidentielle sur l'Afghanistan et l'Asie centrale (S/PRST/2018/2), qui vise à renforcer la paix et la stabilité dans la région. Il est important que nous soyons parvenus à nous mettre d'accord sur la question de la prévention des conflits dans la déclaration présidentielle. Cependant, il est aussi clairement ressorti que le débat sur ce problème pressant devait se poursuivre dans le cadre plus large de l'Assemblée générale et de ses organes spécialisés. Nous nous félicitons de la mission extrêmement bien préparée que le Conseil a effectuée à Kaboul durant la présidence du Kazakhstan. Intervenant de nombreuses années après la précédente, cette visite a démontré une fois de plus l'unité du Conseil de sécurité sur le dossier afghan et a marqué une étape importante sur la voie du règlement de la situation dans le pays. Nous

avons été sensibles aux consultations sur les activités du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, que nous considérons être un outil politique global pour l'instauration du dialogue, la coopération et le règlement pacifique des problèmes entre les États d'Asie centrale. Il a été très satisfaisant de voir que, pour la première fois en trois ans, le Conseil a réussi à se mettre d'accord sur une déclaration à la presse concernant les activités du Centre (SC/13179).

Le débat trimestriel sur le Moyen-Orient a malheureusement confirmé que le climat de crise reste dominant dans la région. Un épisode d'arythmie aggravée dans les efforts visant à régler le conflit israélo-palestinien a compliqué la relance du dialogue politique. La situation au Yémen se détériore rapidement, alors que les conditions en Syrie, en Libye et en Iraq restent difficiles. Nous sommes fermement convaincus que des percées ne seront possibles que sur la base d'une coopération internationale coordonnée et d'un programme homogène. Nous devons nous efforcer d'unir nos efforts pour lutter contre le terrorisme et consolider nos approches en ce qui concerne le règlement des crises régionales graves. La Russie est prête à participer à ce travail avec tous les partenaires intéressés. Les tentatives de promouvoir des objectifs nationaux tout en ignorant les vues des autres États Membres, que nous avons malheureusement observées au début du mois, sont contre-productives et ne font que compliquer la recherche de solutions durables aux divers problèmes.

Au cours du mois écoulé, dans l'optique du règlement du conflit en Syrie, un neuvième cycle de négociations s'est tenu sous les auspices de l'ONU. Nous nous félicitons que les pourparlers récents entre Syriens se soient poursuivis sans pause. À Sotchi, au cours des derniers jours, les partenaires du processus d'Astana et les principaux États de la région ont organisé, avec l'appui de l'ONU, la Conférence du dialogue national intersyrien, un événement sans précédent accueilli par la Russie. Le Conseil de sécurité ne cesse de répéter que c'est aux Syriens qu'il revient de déterminer l'avenir de leur pays, et un vaste rassemblement de toutes les composantes de la société syrienne tel que celui-ci est donc crucial pour lancer les travaux sur des questions aussi importantes que la rédaction d'une constitution. À cet égard, nos efforts concordent pleinement avec la logique de la résolution 2254 (2015), et nous espérons qu'ils feront l'objet d'un suivi approprié.

À l'initiative de la Russie, le Conseil a abordé la question de la création d'un nouveau mécanisme

international d'enquête pour remplacer le Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies, dont la réputation est ternie. Il sera important de veiller à ce que cette nouvelle entité travaille de manière professionnelle, fiable et en stricte conformité avec les règles de la Convention sur les armes chimiques pour déterminer toutes les circonstances qui entourent l'emploi de substances toxiques, afin d'établir avec certitude l'identité des auteurs de tels actes.

Durant le débat organisé en janvier sur les problèmes qui touchent l'Afrique de l'Ouest et la région sahélo-saharienne (voir S/PV.8156), nous avons conclu que les pays de la région sont tous confrontés à des problèmes et des menaces similaires qui doivent être combattus au moyen d'une action multiforme. La Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel est un mécanisme dont on a pas pleinement exploité le potentiel de nous rapprocher d'un règlement de ces questions.

La prorogation du mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour une nouvelle période de six mois était une mesure importante, car la mission jouera un rôle particulièrement important durant la pause de six mois des pourparlers directs en vue d'un règlement entre les deux communautés de l'île. La légère réduction de ses effectifs militaires ne devrait pas avoir de répercussions sur son efficacité.

Pour conclure, nous remercions une fois de plus nos amis kazakhs et souhaitons plein succès à la délégation koweïtienne, qui assumera la présidence du Conseil en février.

M. Zhang Dianbin (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine se félicite que sous la présidence du Kazakhstan, le Conseil se soit acquitté de tout son travail pour le mois de janvier. Nous félicitons l'Ambassadeur Umarov et son équipe pour l'excellent travail qu'ils ont accompli.

En ce qui concerne les travaux menés par le Conseil ce mois-ci, je voudrais réitérer notre position sur les trois points suivants.

Le premier point concerne la situation en Afghanistan. La paix et la stabilité en Afghanistan sont liées aux intérêts vitaux et au bien-être à long terme du peuple afghan et ont une incidence sur la stabilité et la sécurité de la région. L'Asie centrale est stable dans l'ensemble et a un énorme potentiel de développement. Les 13 et 14 janvier, une délégation du Conseil a effectué une visite en Afghanistan et s'est rendue à Kaboul. Le 19 janvier, le Conseil a tenu une séance d'information

au niveau ministériel sur la paix et la sécurité en Afghanistan et en Asie centrale (voir S/PV.8162) et a adopté la déclaration du Président S/PRST/2018/2. Tous ces efforts ont permis aux membres du Conseil d'appréhender directement la question afghane et de faire avancer les efforts déployés par la communauté internationale pour chercher des solutions aux problèmes que connaît l'Afghanistan et pour promouvoir l'avènement d'une paix et d'un développement durables en Afghanistan et en Asie centrale.

Le deuxième point est la situation au Moyen-Orient. En janvier, le Conseil a tenu une séance d'information sur la Libye (voir S/PV.8159) et un débat public sur la question palestinienne (voir S/PV.8167). Plus de 50 pays et organisations ont présenté leurs points de vue sur le conflit israélo-palestinien et le statut de Jérusalem. Cela a permis de mieux faire comprendre aux parties concernées l'urgence qu'il y a à régler les problèmes actuels et a été l'occasion pour la communauté internationale d'envoyer un message fort, en appelant à la reprise des pourparlers de paix entre Israël et la Palestine dans les plus brefs délais.

Le troisième point concerne la situation en Afrique. En janvier, le Conseil s'est penché sur les situations en Afrique de l'Ouest, dans la région du Sahel, en République centrafricaine, au Soudan du Sud, en Somalie, au Mali et en République démocratique du Congo et a adopté plusieurs documents. Le Conseil a continué d'accorder une attention toute particulière aux points de l'ordre du jour concernant l'Afrique et a apporté son appui aux organisations régionales et sous-régionales, notamment les bons offices de l'Union africaine, ainsi qu'aux pays des régions, en vue de promouvoir l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables sur le continent africain dans les meilleurs délais.

Pour terminer, je souhaite plein succès au Koweït alors qu'il s'apprête à assumer la présidence du Conseil en février. La Chine appuiera activement ses efforts.

Mme Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis de vous féliciter personnellement, Monsieur le Président, ainsi que votre équipe, nos collègues kazakhs, pour votre présidence très fructueuse en janvier. Nous vous remercions et nous saluons l'efficacité et le professionnalisme avec lesquels vous avez dirigé les travaux du Conseil de sécurité. Nous saluons particulièrement la transparence dont vous avez fait preuve s'agissant des relations avec les médias, comme en témoignent les nombreuses déclarations que vous avez faites à la presse.

Ce mois a été très chargé, mais a également été très fructueux. En effet, le Conseil a traité des questions importantes pour la paix et la sécurité internationales. Nous avons organisé deux réunions de haut niveau sur des questions importantes et le Conseil a effectué une visite en Afghanistan, ce qui lui a permis d'appréhender directement les besoins et les priorités du pays et de démontrer sa solidarité à l'égard du peuple afghan.

Je voudrais me concentrer sur trois points dont la Pologne estime qu'ils sont importants pour nos activités au Conseil.

Le premier point concerne le rôle de la diplomatie préventive, qui a été mis en exergue à juste titre pendant plusieurs réunions tenues au cours de ce mois. Le 18 janvier, le Conseil a adopté la déclaration du Président S/PRST/2018/1 sur la prévention des conflits. Pour la première fois depuis 2015, le Conseil a également adopté une déclaration à la presse (SC/13179), saluant les activités du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, ce qui, à notre avis, est positif. Je suis également convaincue que la déclaration du Président S/PRST/2018/3 sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, adoptée hier, sera un outil utile pour le maintien de la stabilité dans la région.

Deuxièmement, je voudrais évoquer brièvement une question qui fait partie des priorités de la Pologne au Conseil de sécurité, à savoir le rôle du droit international dans le maintien de la paix et de la sécurité. Nous estimons qu'il faut développer davantage les instruments juridiques relatifs aux relations internationales et veiller à leur application. À cet égard, la séance d'information de haut niveau sur les mesures de confiance aux fins de non-prolifération, qui s'est tenue il y a deux semaines (voir S/ PV.8160), est importante et est arrivée à point nommé.

Troisièmement, je tiens également à souligner la nécessité de maintenir l'unité et l'appropriation du Conseil, comme en témoignent les résolutions et la déclaration du Président qui ont été adoptées hier. Le Conseil devra faire preuve de la même unité au cours des mois à venir quand nous nous pencherons sur de graves défis à la paix et à la sécurité, mais aussi sur des situations humanitaires.

Le mois de janvier a été également marqué par des attentats terroristes meurtriers en Afghanistan et au Mali. Ces événements tragiques illustrent l'importance

de l'action et de l'unité du Conseil. Nous devons nous acquitter de nos responsabilités.

Pour terminer, je voudrais une fois de plus remercier nos collègues kazakhs et leur exprimer toute notre gratitude.

(l'oratrice poursuit en arabe)

Je souhaite plein succès au Koweït pendant sa présidence du Conseil le mois prochain.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) *(parle en espagnol)* : Au nom de ma délégation, Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter très chaleureusement et vous remercier pour le professionnalisme, l'efficacité et la détermination avec lesquels vous avez dirigé les travaux du Conseil ce mois-ci. Nous saluons le leadership dont vous avez fait preuve, ainsi que votre délégation, pendant votre présidence.

La vision et l'optique présentées par le Kazakhstan ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration du programme de travail pour ce mois, au cours duquel le Conseil de sécurité a mis un accent particulier sur les défis auxquels l'Afghanistan est confronté et ses relations avec la région de l'Asie centrale. La déclaration du Président S/PRST/2018/2, adoptée le 19 janvier, et le débat tenu le même jour (voir S/PV.8162), à l'occasion duquel le Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan nous a honorés de sa présence, ont jeté les bases du débat du Conseil sur les relations entre l'Afghanistan et l'Asie centrale en tant que référence faisant le lien entre sécurité et développement.

À cet égard, il convient de souligner que la coopération entre les États de l'Asie centrale et l'Afghanistan est cruciale pour la stabilisation de ce pays, notamment en ce qui concerne la lutte contre la criminalité transnationale et le terrorisme. Les quatre attentats terroristes perpétrés la semaine dernière, qui ont fait près de 200 morts, attestent de l'importance fondamentale de cette question pour l'Afghanistan et la région. Nous réitérons notre gratitude au Gouvernement, aux forces de sécurité et au peuple afghans pour leur courage et leurs sacrifices dans le cadre de la lutte contre le terrorisme qu'ils continuent de mener en notre nom à tous.

Par ailleurs, la nécessité de coopérer en matière de lutte contre la criminalité transnationale et le terrorisme a été mise en exergue lors des consultations tenues le 22 janvier dernier sur le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale.

Au cours de cette séance, nous avons eu de nouveau l'occasion de souligner l'importance de la coopération intrarégionale et de la coopération entre l'Asie centrale et l'Afghanistan. Je tiens également à rappeler l'adoption par le Conseil d'une déclaration à la presse à l'appui des travaux du Centre régional, pour la première fois depuis 2015.

Par ailleurs, nous voudrions appeler l'attention sur la visite du Conseil de sécurité à Kaboul, qui nous a permis de voir de près et plus concrètement la réalité politique et en matière de sécurité en Afghanistan. Nous saluons le travail accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan à l'appui du processus politique dans ce pays. Et à cet égard, en particulier, bien évidemment, pour nous, membres du Conseil qui avons eu, Monsieur le Président, l'occasion de vous accompagner lors de votre voyage en Afghanistan, les faits dont j'ai parlé plus tôt – je fais référence aux attentats terroristes perpétrés et subis à Kaboul ces derniers jours – ne sont pas seulement une nouvelle que nous apprenons avec tristesse et avec douleur, mais ils deviennent également des épisodes très rapprochés et personnels. C'est pourquoi nous saluons votre insistance personnelle, ainsi que celle de votre délégation, pour que ce voyage puisse se concrétiser.

D'autre part, nous tenons à souligner l'accent que la présidence a mis sur la question de la non-prolifération, avec l'organisation de la séance d'information de haut niveau (voir S/PV.8160) à laquelle a participé le Président du Kazakhstan, sur les mesures de confiance. À ce propos, nous applaudissons les pays comme le Kazakhstan, qui ont décidé d'éliminer la possession d'armes nucléaires de leurs doctrines de défense et de leurs politiques de sécurité nationale. C'est un exemple qui montre très clairement qu'avec volonté politique, leadership et détermination, il est possible d'atteindre cet objectif.

La Bolivie, en tant que membre de la première zone densément peuplée au monde à s'être déclarée exempte d'armes nucléaires, et en tant que membre de la première région à s'être déclarée zone de paix, réitère qu'elle est en position de lancer un appel pour que cet exemple se répète dans d'autres régions. Nous considérons que la meilleure mesure de prévention est l'élimination de la totalité des armes nucléaires et des armes de destruction massive.

À cet égard, nous rappelons la Déclaration du Président adoptée le 18 janvier sur la diplomatie préventive (S/PRST/2018/1), qui réaffirme la nécessité

pour le Conseil de sécurité de se concentrer sur la prévention des conflits armés, en utilisant efficacement les outils tels que la négociation, la médiation, la conciliation, le recours aux organismes ou accords régionaux, entre autres, conformément à la Charte des Nations Unies, et soulignons également qu'il importe de prendre en compte la participation des acteurs régionaux et sous-régionaux dans l'élaboration de mesures de confiance mutuelle.

Nous tenons de même à souligner la tenue de la séance d'information sur le processus de paix en Colombie (voir S/PV.8154), le 10 janvier dernier. Il est important de souligner l'attachement du Gouvernement colombien et des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) à la mise en œuvre de l'Accord final. Bien qu'il existe des défis considérables en ce qui concerne la réinsertion dans la vie civile des anciens combattants, le renforcement de la sécurité des zones abandonnées par les FARC et les mesures concrètes pour avancer dans la réforme rurale globale, la volonté démontrée par les parties et par le peuple colombiens montrent très clairement que le processus de paix est irréversible. En ce qui concerne le processus de négociations avec l'Armée de libération nationale, nous regrettons que ces dernières aient été suspendues et nous espérons que les discussions pourront reprendre dès que possible.

Pour terminer, nous rappelons l'organisation du débat public sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne (S/PV.8167). Nous considérons que la tenue mensuelle de cette séance et la focalisation de nos efforts sur le conflit israélo-palestinien sont fondamentaux pour nous rapprocher d'un règlement. Nous réaffirmons que la seule autre option possible pour garantir une paix juste et durable passe par la solution des deux États, avec la création, enfin, d'un État de Palestine libre, souverain et indépendant, à l'intérieur de frontières internationalement reconnues antérieures à 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

En plus de vous féliciter une fois de plus, Monsieur le Président, pour la façon dont le Kazakhstan a mené à bien les travaux de la présidence, nous promettons de déployer tous les efforts pour que la présidence du Koweït soit tout aussi fructueuse.

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que toute votre équipe, pour cette

présidence réussie. Dès le premier jour, lorsque vous avez commencé ce qui sera, je l'espère, une nouvelle tradition au Conseil de sécurité en organisant une cérémonie de levée des drapeaux pour accueillir les nouveaux membres, vous avez géré les affaires du Conseil de sécurité de façon ouverte, transparente et très efficace.

Je concentrerai mon intervention sur trois des menaces les plus urgentes à la paix et à la sécurité internationales auxquelles le Conseil a fait face en janvier, à savoir l'Afghanistan, le Soudan du Sud et la Syrie.

Je tiens tout d'abord à saluer le leadership dont le Kazakhstan a fait preuve au sujet de l'Afghanistan. La visite du Conseil de sécurité que vous, Monsieur le Président, avez organisée, a renforcé notre vision collective du conflit et a créé de nombreux domaines de consensus parmi les membres du Conseil. Toutefois, comme ma collègue néerlandaise l'a déjà souligné aujourd'hui, les terribles événements de la semaine passée – les nombreux attentats terroristes qui ont mis fin à tant de vies innocentes –, nous rappellent l'ampleur de la menace à laquelle est confronté le peuple afghan et la nécessité que le Conseil travaille ensemble pour promouvoir la sécurité et la stabilité.

Comme nous en avons tous convenu, il ne peut y avoir de solution purement militaire au conflit. La paix et la stabilité durables ne seront instaurées que par un processus de paix qui soit dirigé et contrôlé par les Afghans. La coopération régionale est essentielle à cet égard, et je félicite une fois de plus le Kazakhstan d'avoir organisé cet important débat ministériel sur le renforcement du partenariat régional en Afghanistan et en Asie centrale (voir S/PV.8162). Les progrès vers la tenue d'élections législatives crédibles et ouvertes cette année et la tenue d'une élection présidentielle l'année prochaine sont un autre pas important vers la stabilité.

Le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan en mars représentera une précieuse occasion de rationaliser la Mission. Cela nous permettra de nous concentrer sur les domaines les plus cruciaux afin d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour instaurer une paix de long terme.

Ce mois-ci, nous avons également discuté de la situation au Soudan du Sud. Nous avons tous exprimé notre inquiétude d'une voix claire et concertée face à la violence constante et aux agissements de toutes les

parties au conflit. Après avoir clairement exprimé nos attentes dans la Déclaration du Président du mois passé (S/PRST/2017/25), nous devons désormais présenter clairement quelles seront les sanctions auxquelles s'exposent ceux qui violent la cessation des hostilités et ceux qui sapent le Forum de haut niveau pour la revitalisation. Afin de prévenir de nouvelles violences, le suivi et l'attribution efficaces des violations seront essentiels. L'obstruction et la critique de la surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité doivent cesser immédiatement.

Aujourd'hui, nous appelons une fois de plus à un embargo sur les armes. Il s'appliquerait de manière égale à toutes les parties et ne rejeterait la faute sur personne en particulier. Il enverrait un message fort aux auteurs de violations et renforcerait ceux qui tentent de mener les parties sud-soudanaises vers la paix. Cela est conforme à ce que la région a demandé, à savoir que des sanctions claires soient prises contre les auteurs de violations.

Enfin, je voudrais dire un mot sur la Syrie. La détérioration manifeste d'une situation humanitaire déjà tragique est en cours, alors que le régime d'Assad continue d'utiliser l'aide comme une arme de guerre et refuse l'accès humanitaire aux personnes qui en ont le plus désespérément besoin. Aucun progrès n'a été accompli s'agissant de l'accès aux 2,5 millions de personnes dans les zones assiégées ou difficiles d'accès. La requête du Sous-Secrétaire général aux affaires humanitaires, qui a demandé qu'on lui octroie un accord pour autoriser trois ou quatre convois de l'ONU et du Croissant-Rouge arabe syrien chaque semaine sur les lignes de front vers ces zones, a été ignorée. Des enfants dans la Goutha orientale sont en train de mourir alors qu'ils attendent que le régime autorise leur évacuation médicale.

Ce mois-ci, le bombardement aérien aveugle et continu d'Edleb a fait un grand nombre de victimes civiles, a ciblé des hôpitaux et a déplacé 270 000 personnes à Edleb même, épuisant au-delà des limites les ressources déjà rares. L'UNICEF a indiqué que sur les 14 premiers jours de 2018, plus de 30 enfants ont été tués par l'escalade de la violence dans la Goutha orientale assiégée.

Le Conseil a convenu que nous devons mettre nos différences d'opinion sur la situation politique de côté pour répondre aux problèmes humanitaires. Toutefois, malgré tous les discours, nous n'avons constaté aucun progrès, et, surtout, la population de la Ghouta orientale n'a elle non plus constaté aucun progrès. Elle est toujours

assiégée, affamée et privée de toute aide par le régime syrien. En tant que Conseil de sécurité, nous ne pouvons pas laisser cela continuer un mois de plus. Le régime syrien doit permettre l'acheminement de l'aide essentielle et l'évacuation médicale des personnes qui en ont le plus besoin. Le Conseil doit pouvoir s'exprimer clairement sur le sujet et s'acquitter de ses responsabilités.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je vous remercie sincèrement, Monsieur le Président, ainsi que votre équipe, de tout votre travail ce mois-ci, et du professionnalisme dont vous avez fait preuve à la tête des débats du Conseil de sécurité.

Ensemble, nous avons pu adopter un certain nombre de résolutions, de déclarations présidentielles et de déclarations à la presse, qui ont reflété l'unité du Conseil de sécurité en ce qui concerne les diverses questions à l'examen. Vous avez également accordé une grande importance à la publication de déclarations à la presse après les consultations officieuses tenues en janvier.

Il est d'une importance primordiale de tenir des séances telles que celle d'aujourd'hui pour examiner le travail du Conseil de sécurité pendant un mois inhabituellement chargé. À cet égard, je tiens à souligner certaines des réalisations importantes de votre présidence et à aborder plusieurs questions supplémentaires, comme suit.

Premièrement, la visite historique sur le terrain des membres du Conseil en Afghanistan était la première depuis 2010, il y a donc très longtemps. Elle a démontré l'attachement du Conseil à suivre de près les faits les plus récents survenus dans l'un des conflits les plus importants dont est saisi le Conseil. Nous réaffirmons encore une fois l'importance de telles visites sur le terrain, qui donnent l'occasion de suivre l'évolution de la situation sur le terrain, dans les zones de conflit, et de comprendre la réalité des défis auxquels sont confrontés les pays, ainsi que les responsabilités que le Conseil doit assumer en mettant tout en œuvre pour parvenir à la paix et à la sécurité.

Deuxièmement, le débat public sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne (S/PV.8167), a démontré qu'il est grand temps de mettre fin à l'occupation israélienne des territoires arabes et palestiniens afin que le peuple palestinien puisse exercer tous ses droits, y compris celui de créer un État palestinien, avec Jérusalem-Est pour capitale, sur la base des frontières du 4 juin 1967, comme en disposent les

résolutions constitutives de la légitimité internationale et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Troisièmement, le Koweït est corédacteur, avec la Suède, des textes sur la situation humanitaire en Syrie. En tant que tel, nous sommes prêts à jouer un rôle de chef de file pour parvenir à une position unifiée au Conseil, afin d'améliorer la situation humanitaire qui se détériore en Syrie, d'élargir la portée de l'aide humanitaire afin qu'elle parvienne à Edleb, à la Ghouta orientale et à Alep, et d'assurer la protection des civils à la lumière de l'intensification de la violence dans de nombreuses parties de la Syrie.

Quatrièmement, s'agissant de la note S/2017/507, nous nous sommes réunis aujourd'hui pour en appliquer les éléments les plus importants. En tant que Président du Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure, je saisis cette occasion pour annoncer, en ma qualité de Président du Conseil le mois prochain, que nous tiendrons un débat public pendant la première semaine de février pour entendre les déclarations et recommandations des États Membres – pas seulement les membres du Conseil de sécurité – sur la façon d'accroître la transparence et d'améliorer les résultats du Conseil. Cela nous permettra de recenser les manières d'améliorer nos méthodes de travail pendant notre présidence du Conseil.

Pour terminer, je remercie tous les membres du Conseil qui ont présenté des vœux de succès au Koweït.

Nous attendons avec intérêt de coopérer avec tous les membres du Conseil afin que ce dernier puisse assumer sa responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous veillerons à coopérer de façon constructive avec tous les membres du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Étant donné qu'il s'agit de la dernière séance du Conseil prévue pour le mois de janvier, je voudrais réitérer les sincères remerciements de la délégation kazakhe aux membres du Conseil, en particulier à mes collègues, les Représentants permanents, et à leurs équipes respectives, ainsi qu'au secrétariat du Conseil pour tout leur appui qu'ils nous ont fourni. Cela a effectivement été un mois chargé, durant lequel nous sommes parvenus au consensus sur plusieurs questions importantes relevant des compétences du Conseil. Nous n'aurions pas pu le faire seuls, ni sans le travail acharné, l'appui et le concours de toutes les délégations et des représentants du Secrétariat, ainsi que du personnel des services de conférence, des interprètes et des agents de sécurité.

Alors que notre présidence se termine, je sais que tous les membres du Conseil s'associent à moi pour souhaiter bonne chance à la délégation koweïtienne pour le mois de février. Comme symbole de notre gratitude, nous avons distribué à chaque délégation des photos pour commémorer notre travail ensemble, ainsi que des timbres commémoratifs à tirage limité.

La séance est levée à 11 h 35.